

# COMMUNIQUÉ

## MATHILDE RAULINE REJOINT AUGUST & DEBOUZY EN TANT QUE COUNSEL

| 28/01/16 |



SCIENCES DE LA VIE & SANTÉ

Mathilde Rauline rejoint, en tant que Counsel, le département Technologies Propriété Intellectuelle Media d'August & Debozy, co-animé par Mahasti Razavi, Florence Chafiol, Grégoire Desrousseaux et François Pochart, associés. La pratique Brevets de ce département compte désormais 2 associés, 1 conseil et 9 collaborateurs.

Avec plus de 15 ans d'expérience chez Nestlé et Sanofi, Mathilde Rauline intègre les équipes d'August & Debozy pour poursuivre le développement de celui-ci en matière de brevets et renforcer son positionnement dans le secteur pharmaceutique.

Mathilde Rauline possède une expérience reconnue en droit de la propriété industrielle en conseil et contentieux, elle a exercé ces dernières années en tant que responsable litiges brevets Europe chez Sanofi. Ses compétences et son savoir-faire en matière de brevets (résolution de litiges, évaluation des dommages, demandes de brevets) viennent renforcer l'expertise du cabinet déjà reconnue dans ce domaine. Sa connaissance pointue du secteur pharmaceutique et de ses enjeux est un véritable atout pour le cabinet qui est déjà très actif sur les problématiques de santé au sens large.

Mathilde indique « *C'est très enthousiaste que je rejoins le cabinet August & Debozy pour participer à la croissance de l'équipe brevets et du département Technologies Propriété Intellectuelle Médias. J'ai été séduite par le cabinet, ses associés, les valeurs véhiculées par le cabinet ainsi que son dynamisme.* »

« *L'arrivée de Mathilde au sein de notre équipe va nous permettre de répondre encore mieux aux exigences de nos clients, laboratoires pharmaceutiques et distributeurs, sur toutes leurs problématiques et notamment en matière de santé, tant sous l'angle princeps que générique. C'est aussi l'occasion de confirmer notre position d'experts dans ce secteur santé et d'accompagner nos clients dans la réalisation de leurs ambitions.* », précise François Pochart, associé.

*L'arrivée de Mathilde suit celle d'Isabelle Vigier, Counsel, spécialiste du droit des affaires et de la santé. Isabelle accompagne de manière transversale l'ensemble des praticiens du cabinet sur les sujets santé en apportant son expérience acquise au sein de différentes entreprises pharmaceutiques, et celle de Thierry Lautier, avocat senior, qui rejoint également l'équipe Brevets, en tant que Mandataire agréé près l'Office Européen des Brevets et ingénieur de l'École supérieure d'Optique, et membre du barreau de Paris après avoir exercé plusieurs années au sein d'un cabinet parisien.*

### **À propos de Mathilde Rauline (38 ans) :**

Mathilde Rauline est depuis 2005 mandataire agréé près l'Office Européen des Brevets. Elle est titulaire d'une maîtrise en nutrition humaine de la faculté de médecine et pharmacie de Clermont-Ferrand, et doublement diplômée du CEIPI et du cursus Patent Litigation in Europe. Mathilde a débuté sa carrière chez Nestlé en tant qu'ingénieur brevets (2001-2007), elle a ensuite rejoint Sanofi pour le même poste (2007) avant de prendre les fonctions de responsable litiges brevets Europe en 2013.

---

